

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université de Strasbourg

- VU** le code de l'éducation et notamment son article L 712-2
- VU** les statuts de l'Université de Strasbourg et notamment son article 42
- VU** les décisions portant organisation des achats de l'Université de Strasbourg validées

Michel Deneken
Président

ARRETE

Affaire suivie par
Anne-Catherine Brehm
Tél. : 03.68.85.11.59
brehm@unistra.fr

Réf. : ACB/2018-028

Article 1

Délégation est donnée à Madame Anne MERKER, Directrice de l'Unité de Recherche «Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine : histoire, problématiques, enjeux – EA 2326 » à effet de signer :

- Tout acte budgétaire et tout document financier et comptable relevant de l'exécution du budget de son unité de recherche en dépenses et en recettes (CF: R17PHAC)
- Tout marché et commande, nécessaire à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 €
- Tout ordre de mission et autorisation d'absence relatif à un déplacement se déroulant au sein de l'Union Européenne et de la Suisse

Article 2

En cas d'absence et d'empêchement de Madame Anne MERKER, Monsieur Franck FISCHBACH (Professeur des Universités) reçoit délégation de signature.

Article 3

En cas d'absence et d'empêchement de Madame Anne MERKER et de Monsieur Franck FISCHBACH, Monsieur Jacob ROGOZINSKI (Professeur des Universités) reçoit délégation de signature uniquement pour les engagements juridiques (bons de commande).

Article 4

La délégation prend effet à compter de la date d'affichage. Elle prendra fin au plus tard en même temps que les fonctions du déléguant ou du délégataire.

Tout acte administratif portant délégation de signature, antérieur à la présente, ayant le même objet est abrogé.

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Strasbourg, le 1^{er} janvier 2018

Le Président


Michel DENEKEN



Transmission à : Madame la Rectrice, Chancelière des Universités d'Alsace, Monsieur l'Agent Comptable, Direction des finances, Direction des Ressources Humaines, Service des affaires juridiques, Direction générale des services, Madame Anne Merker, Monsieur Franck Fischbach , Monsieur Jacob Rogozinski.